

A PARTIR DU 1er JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES* ET PAPIERS ONT RENDEZ-VOUS DANS LE SAC JAUNE



**NOUVELLES
CONSIGNES
DE TRI !**

Nouveauté :
films, pots
et barquettes
en plastique



* Hors
emballages
en verre

Plus d'informations :
www.sictom-cb.fr



CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Sictom
Champagne Berrichonne

M É M O T R I

LE SAC JAUNE

*A jeter dans
le sac jaune*

Toutes les bouteilles et
flacons en plastique



Tous les emballages métalliques,
même les plus petits :
boîtes, bidons, aérosols et
cannettes en métal



+ LES NOUVEAUX

Films, pots et barquettes
en plastique

Tous les emballages en cartons, briques
alimentaires, cartonnettes et cartons bruns
peu volumineux



NOUVEAU

Tous les papiers :
journaux, revues,
magazines,
prospectus,
enveloppes
blanches



CONSEILS PRATIQUES

- > Ne pas emboîter les emballages ménagers
- > Ne pas laisser les blisters sur les prospectus
- > Il est possible de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques
- > Les objets en plastique ne se trient pas
- > Ne pas déchirer les papiers en morceaux
- > Emballages : bien vidés, non lavés même sales et non imbriqués



A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE

- > Papiers peint (déchetterie)
- > Cartons volumineux (déchetterie)
- > Mouchoirs en papier (sac noir)
- > Ordures ménagères (sac noir)
- > Emballages en verre (colonne à verre)
- > Objets et appareils en plastiques (déchetterie)

En cas de doute, téléchargez
l'application guide du tri en
scannant ce QR code



 consignesdetri.fr
Le site web



 L'application
Guide du Tri
 

M É M O T R I

COLONNE À VERRE

Tous les emballages en verre se trient en les déposant dans les colonnes à verre



CONSEILS PRATIQUES

- > Ne pas emboîter les emballages en verre,
- > Enlever les bouchons ou capsules (plastique, métal et liège),
- > Ne pas déposer d'emballages en verre pleins,
- > Inutile de laver les emballages.

*LE VERRE NAÎT DU VERRE
RECYCLONS-LE !*

Verre blanc
et coloré



Bouteilles,
pots et bocaux
en verre



**Ne pas mettre dans la
colonne verte :**

- > Lampes, ampoules,
- > Assiettes et verre à boire,
- > Pots de terre (fleur),
- > Miroir,
- > Carrelage,
- > Vitre,
- > Capsules, bouchons et opercules (bac jaune ou ordures ménagères).

UN DOUTE ?



Contactez le service
déchets ménagers au
02 54 03 60 90



Mot du Président

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de ce petit fascicule qui vous présente les modifications apportées au tri des emballages à compter du 01/01/2023.

A la lecture du document, vous vous apercevrez que l'ensemble des emballages ainsi que le papier seront à insérer dans les sacs jaunes à compter de cette date.

Bien que la récente actualité du SICTOM, notamment au regard de l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), puisse vous amener à penser qu'il n'est plus nécessaire de trier, nous vous engageons à redoubler d'efforts dans vos gestes de tri afin d'agir en protégeant notre environnement et respecter notre planète.

Cet effort permettra la réduction des déchets qui doivent être enfouis (sacs noirs), le réemploi d'un maximum de matériaux et concourra également à une meilleure santé financière du SICTOM. Votre adhésion à cette modification du geste de tri, couplée à une réorganisation des modes de fonctionnement du SICTOM, nous permettra d'envisager le futur plus sereinement. Ces gestes concilient parfaitement économie et écologie.

Nous comptons sur vous pour que cette modification soit une véritable réussite sur notre territoire, car rien ne sera possible sans vous.

Alors, ensemble, relevons ce défi.

Éric VAN REMOORTERE

Président du SICTOM de Champagne Berrichonne

SICTOM de Champagne Berrichonne

Z.I. Avenue Jean-Bonnefont

36100 ISSOUDUN

Tél : 02 54 03 60 90

www.sictom-cb.fr